

# Ateliers semi-collectifs de remobilisation

Dans le cadre du programme départemental de prévention du décrochage scolaire (marché en cours) il vous est proposé des **ateliers de remobilisation pour des groupes de 8 à 12 élèves maximum**, repérés par les équipes éducatives comme "**désinvestis**" ou en **voie de décrochage scolaire**



Cet accompagnement semi-collectif d'élèves de 4e ou de 3e amorce une dynamique de mise en mouvement des élèves visant à leur permettre de devenir auteur de leur vie en accédant à une meilleure connaissance d'eux-mêmes et de leurs potentialités. Cette étape favorise le dépassement des freins et la remobilisation en faveur d'un projet d'avenir faisant sens pour eux.

Chaque atelier comprend :

- **1 réunion de concertation de 2 heures**, en amont de l'atelier, avec les membres de l'équipe pédagogique concernés.
- **3 séances pour les élèves**, comprenant 7 heures d'intervention d'un coach certifié.

**La participation à cet atelier ne peut reposer que sur l'adhésion et le volontariat des élèves.**

Cette action nécessitera également **l'accord préalable des parents.**

Afin de favoriser l'aboutissement de cette démarche, celle-ci devra être présentée et proposée à l'élève et à sa famille comme une opportunité. L'élève devra être soutenu par sa famille et l'équipe pédagogique.

Aux côtés du référent-décrochage du collège, des membres de l'équipe éducative, en lien avec les élèves, doivent être présents lors de la **réunion de concertation.**

Infos pratiques

- **Niveau(x)** : Groupe constitué d'élèves d'un même niveau (5ème, 4ème ou 3ème) - 8 à 12 élèves par atelier
- **Type de collège éligible** : collèges publics

Contact

[claire.moutte@valdoise.fr](mailto:claire.moutte@valdoise.fr)